



FOYER ANTONIO, pour l'éducation de la jeune fille
ONG "JEUNESSE ANTONIENNE TOGOLAISE" (J.A.TO.)

Agrément N° 465/ MCDAT/2008.

04 BP. 97 Lomé 04. Tél. 22 51 75 11/ 90 08 07 53.

E-mail : jatolome@yahoo.fr

DOSSIER DE PRESSE

FOYER ANTONIO

10 ANS AU SERVICE DE LA JEUNE FILLE EN CONFLIT AVEC LA LOI ET EN SITUATION DE VULNERABILITE



PRESENTATION DE J.A.TO

Date de création officielle : 26 Juin 2004

Reconnaissance d'ONG sous le N° 465/MCDAT/2008

Statut : ONG de développement

But : Apporter sa contribution à l'œuvre de protection et de promotion de l'enfance et de la jeunesse en difficulté, particulièrement les filles caractérielles et en situation de vulnérabilité.

Nombre d'intervenants : 09 (équipe éducative du Foyer) dont 05 salariés

Historique

J.A.TO a été mis en place par trois personnes éprises de l'éducation de la jeune fille en général et celle de la fille en conflit avec la loi en particulier. Ayant travaillé dans différents secteurs de la protection de l'enfant, ils avaient fait le constat que les filles envoyées à la brigade pour mineurs récidivaient après leur retour à la maison faute de structure d'accueil pour leur rééducation. D'autres filles (orphelines, victimes d'inceste, vivant avec des parents toxicomanes ou malades mentaux, ou étant en situation de travail) détectées par les services sociaux des quartiers, couraient le risque de voir leur avenir hypothéqué faute d'une prise en charge adéquate.

C'est pour donner une seconde chance à ces filles afin qu'elles deviennent des femmes leader de demain que J.A.TO a été créée.

Organigramme

J.A.TO est dirigée par les organes suivants : l'Assemblée Générale ; le Conseil d'Administration ; la Direction Exécutive ; le Commissariat aux Comptes (CC).

L'Assemblée Générale

Elle est l'organe suprême de J.A.TO. Elle regroupe tous les membres de l'association. C'est elle qui définit la politique générale de J.A.TO. Elle a pour mission d'aborder toutes questions concernant J.A.TO, d'élire le Conseil d'Administration et de prononcer sa dissolution en cas de besoin et d'adopter les programmes de l'association.

Le Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de cinq (5) membres dont Un Président, Un Secrétaire Général, Un Trésorier Général et Deux Conseillers. Ils sont élus pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois.

Les candidats sont choisis parmi les membres actifs réguliers de J.A.TO.

Le Conseil d'Administration a pour responsabilité de: représenter l'Association auprès des pouvoirs publics et autres partenaires ; développer des partenariats et mobiliser les ressources; superviser les programmes et projets; recruter et nommer le personnel des services techniques; contrôler les activités des services techniques; proposer à l'Assemblée Générale les orientations visant à atteindre les buts et les objectifs de l'association.

Composition Actuelle du CA:

Président : M. Marcel Bassantéa. KPASSAGOU

Secrétaire Général : M. Gérard Débana AWIMA

Trésorière Générale : Mme Hélène BOSSO

Conseillers : Mme Catherine KOULETE et M. David WUKAGNA

La Direction Exécutive

Elle est l'organe d'administration, d'animation et de gestion au quotidien des programmes et projets de J.A.TO. La Direction Exécutive comprend les services techniques de l'association.

Elle est composée d'un Directeur Exécutif, d'un service de secrétariat, d'un service de comptabilité et d'un service des programmes et projets.

Les employés des services techniques sont des salariés, volontaires ou bénévoles.

L'actuelle Directrice Exécutive est KAMAGA-SOGAH Tiedeba Jacqueline.

Le Commissariat aux Comptes

Le Commissariat aux Comptes est composé de deux (2) personnes membres de l'association. Ces personnes sont chargées de vérifier à tout moment la gestion financière et matérielle de J.A.TO et rendent compte au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Partenaires

A l'international, J.A.TO est soutenue financièrement par l'Association Belge GOTO TOGO et l'Association Suisse ESPERANCE ET PARTAGE.

J.A.TO accueille également depuis 2009 des Volontaires Allemands à travers VIA e.v pour un an d'apprentissage et d'échange interculturel.

Au TOGO, J.A.TO reçoit une subvention annuelle de l'Etat à travers le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Elle travaille en partenariat avec la DGPE (Direction Générale de la Protection de l'Enfance) et ses démembrés, avec la Brigade pour Mineurs, le Tribunal pour enfants. J.A.TO est membre de la FONGTO (Fédération des ONG au TOGO) de laquelle elle a bénéficié d'un audit organisationnel en Octobre 2013 grâce au financement du PASCRENA, et du Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables au Togo – RESAEV-Togo. J.A.TO travaille également en étroite collaboration avec les Structures sœurs du domaine de la protection de l'enfance.

En 2011, J.A.TO a obtenu un accord programme avec le gouvernement signé par le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

Projets Exécutés

En Août 2005, J.A.TO avait obtenu un financement de sous-traitance avec l'Association Village Renaissance (AVR) de Yaokopé pour un an. Ce projet était un volet (Réinsertion des mineurs en conflit avec la loi) du Programme d'Appui d'Urgence au Secteur Pénitencier (PAUSEP) financé par l'Union Européenne. C'est l'AVR qui avait obtenu ce financement et a sous-traité avec J.A.TO pour le volet « mineures filles ».

En 2008, J.A.TO a obtenu un financement de l'UNICEF pour son projet dénommé « Suivi et appui à la réinsertion socioprofessionnelle des filles sorties du Foyer Antonio ».

En Janvier 2010, J.A.TO a obtenu, en collaboration avec l'Association « La Providence, actuel Saint André », un financement de BIT/IPEC pour la mise en œuvre du Programme d'action de lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants dans la commune de Lomé. Ce Programme a pris fin en Novembre 2011.

Adresse et contacts

Le Siège social de J.A.TO et le Foyer Antonio est situé à Totsi (Lomé) sur la rue 237 Agbalepedogan, maison n° 108 en face de l'Hôtel Acropolis, peu avant le complexe scolaire Ameko. Il sera bientôt transférés à Dangbéssito dans le canton de Zanguéra en prenant la voie de Mission Tové et non loin de chez le chef de Dangbéssito.

04 BP 97 Lomé 04

Tél : (+228) 22 51 75 11/ 22 40 94 11

Cel : (+228) 90 08 07 53/ 90 38 88 75

E-mail : jatolome@yahoo.fr

LE FOYER ANTONIO

L'ONG J.A.TO a commencé ses actions sur le terrain en Mars 2005 en ouvrant le Foyer Antonio pour l'accueil, la rééducation et la réinsertion sociale des filles de 10 à 15 ans en conflit avec la loi et en situation de vulnérabilité. Répondant ainsi à son troisième objectif spécifique. L'ouverture de ce Foyer avait pu se réaliser grâce à l'appui de l'Association « Juventud Antoniana » de Villa Real en Espagne.

- **BENEFICIAIRES DIRECTS** : Les filles mineures en conflit avec la loi et en situation de vulnérabilité et leurs familles.
- **BENEFICIAIRES INDIRECTS** : Toute la population togolaise car « éduquer une fille c'est éduquer toute une nation ».

LES ACTIVITES DU FOYER ANTONIO

Le Foyer Antonio assure l'éducation et la rééducation de la fille mineure en conflit avec la loi et marginalisée. Pour ce faire il agit directement sur la fille en l'accueillant pour 2 ans au cours desquels elle est scolarisée et participe aux activités socioéducatives. Les activités socioéducatives étant l'ensemble des activités qui vont permettre de développer chez les filles des aptitudes physiques, intellectuelles, manuelles, affectives et morales afin de les aider à s'épanouir. Ces activités socio-éducatives sont menées au Foyer suivant une programmation hebdomadaire. Il s'agit des causeries dont les thèmes portent sur la formation morale, l'éducation à la vie familiale, la formation à l'hygiène et à la santé, l'éducation sexuelle, la gestion de l'économie familiale etc. Des activités sportives sont pratiquées. Des activités de loisirs (des séances de soirées télé, émissions radio, lecture individuelle ou collective, jeux d'intérieur et extérieur, soirées vie de groupe et soirées chants, danses et sketch sont organisées). Des sorties (plage, Foires, visite de certains lieux culturels) sont organisées. Les filles participent à tous les travaux domestiques.

Elles suivent des cours pratiques d'initiation à la broderie à la main, au crochet et à l'art culinaire.

Le Foyer Antonio organise également des séances de sensibilisation à l'endroit des parents et tuteurs appelés à accueillir les filles à la réinsertion. Ainsi sont-ils préparés pour assumer convenablement leurs responsabilités. Dans une fille en conflit avec la loi se trouve une

J.A.TO, UN SOLEIL DANS TA VIE

FOYER ANTONIO, pour l'éducation de la jeune fille enfant maltraitée. Beaucoup de parents ignorent parfois que le comportement déviant de leurs enfants est le résultat de leurs pratiques éducatives inadaptées. En ^{rejetant} les enfants, en les taxant de voyous, délinquants, bandits, mal éduqués..., on fait naître chez eux un sentiment de révolte qui peut les pousser à fuguer le domicile familiale ou à commettre des actes délictueux. Ces causeries permettent aux parents et tuteurs de comprendre les actions menées au Foyer afin de les impliquer dans la rééducation de leurs enfants.

Les Educateurs au niveau du Foyer et les enseignants sont également formés. La prise en charge des filles en conflit avec la loi étant complexe, ces formations permettent au personnel encadreur d'avoir une meilleure approche dans leur action.

Il s'agit du renforcement des capacités des éducateurs sur les approches d'intervention et d'encadrement les plus appropriées dans la prise en charge de ce groupe cible.

En résumé, les actions menées par le Foyer Antonio sont les suivantes :

- ✓ La prise en charge des besoins fondamentaux : alimentation, logement, soins de santé, hygiène corporelle et vestimentaire et assistance psychosociale.
- ✓ Les compléments d'enquêtes sociales
- ✓ La recherche et les relations avec les parents ou tuteurs (visites aux parents et visites des parents au Foyer)
- ✓ L'inscription dans les écoles ou dans les ateliers d'apprentissage
- ✓ Les consultations médicales et psychologiques
- ✓ Les causeries, activités socioéducatives et culturelles
- ✓ L'aide et accompagnement pour l'installation après apprentissage ou création d'une AGR
- ✓ La sensibilisation des parents face à leurs responsabilités (causeries, réunion de concertation etc.). On parle aujourd'hui de parentalité positive.
- ✓ La formation des Formateurs (éducateurs, enseignants, patrons et patronnes d'ateliers, agents sociaux etc.).